



M A I T R I S E D ' O U V R A G E

Communauté d'agglomération du Pays de Gex
135 rue de Genève - 01170 GEX
Tel : 04 50 42 65 00 - Fax : 04 50 42 65 01

M A I T R I S E D ' O E U V R E

Architecte mandataire : B.A.rchitecture

P R O G R A M M E

Déplacement de la crèche - Prévessin-Moëns.

Surface créée : 708 m² Mission : Base
Procédure : Procédure adaptée
Montant de travaux : 2 100 000 € HT Montant honoraires : 16 500 € HT

P R E S E N T A T I O N

Le terrain est relativement plat, il est situé entre l'école et le stade.

La crèche est constituée d'un bâtiment principal de plain-pied auquel se greffent des préaux ainsi que 3 bâtis techniques en périphériques.

L'architecture des locaux est constituée de modules préfabriqués. L'implantation du bâtiment génère des vides sur la périphérie qui permettent d'implanter les différents cours nécessaires au fonctionnement de la crèche et des espaces enherbés. Un espace à l'ouest est détaché ce qui permet d'accueillir une zone de stationnement et des centaines enterrés, proche de la rue. L'accès principal se fait face à l'école sur la façade sud/est. Un volume couvert marque l'entrée, il est fini par le local pour poussettes.

Le revêtement de façades alterne entre du bardage bois naturel (tasseaux claire-voie horizontaux) et des panneaux stratifiés. Ceux-ci sont prévus en tressa de couleur Anthracite Grey et East Red sous réserve de validation de la ville. Le choix du bois et de coloris rouge et gris foncé permet une intégration du nouveau bâtiment dans son environnement, car ceux coloris se rapprochent de celles de l'école voisine. Sa volumétrie simple due au choix d'une construction modulaire et l'alternance de finition des façades donnent au bâtiment un aspect sobre et contemporain.

Pouvoir générer de l'énergie sur cette nouvelle installation est une volonté forte du maître d'ouvrage. Ainsi, des panneaux photovoltaïques sont prévus, mais le choix d'une structure modulaire impose une toiture totalement plate, ce qui fait que les panneaux photovoltaïques ne peuvent être intégrés la toiture, comme exigé par le règlement. Néanmoins, leur disposition a été pensée pour diminuer au maximum leur visibilité depuis l'espace public. La toiture est composée de membrane EPDM, toiture chaude, sur laquelle vient se fixer les panneaux photovoltaïques. Une partie de 30 m² reçoit de la végétation, cette toiture végétalisée participe à l'intégration du bâtiment dans un environnement enherbé.

La crèche, les cours et pelouses, utilisées par les enfants et personnels, sont fermées par des clôtures de coloris gris RAL 7016 et par des haies.

Du côté de la rue (Sud), les espaces extérieurs végétalisés ne sont pas enclos, il marque l'accès à la porte d'entrée.

16 places de stationnement sont prévues au nord/ouest et de dépose minute le long de la rue façade sud-ouest.

Le bâtiment principal de la crèche a une emprise au sol de 684 m² auxquels s'ajoutent 51m² pour les bâtis périphériques. En incluant les surfaces des cours, parties végétalisées, accès piétons et aires de stationnement, le projet atteint une surface de 2303m² au total.

